

26.—Émissions domestiques et autres du gouvernement fédéral, année terminée le 31 mars 1949

Détail	Intérêt	Prix au gouvernement	Rendement au prix du gouvernement	Montant émis contre espèces	Renouvellement ou conversions	Émission totale
	%	\$	%	\$	\$	\$
Payables au Canada						
Vendues aux banques à charte—						
Certificats de dépôt, 3 sept. 1948—4 mars 1949.....	1/2	100-00	0-625	—	100,000,000	100,000,000
Obligations, 1 ^{er} nov. 1948—1 ^{er} nov. 1951.....	1 3/4	100-00	1-750	—	250,000,000	250,000,000
Certificats de dépôt, 4 mars 1949—2 sept. 1949.....	3/4	100-00	0-750	—	100,000,000	100,000,000
Vendues à la Banque du Canada—						
Billets du Trésor, 1 ^{er} mai 1948—1 ^{er} nov. 1948.....	0/100	100-00	0-625	—	200,000,000	200,000,000
Billets du Trésor, 1 ^{er} sept. 1948—1 ^{er} mars 1949.....	1/4	100-00	0-625	—	550,000,000	550,000,000
Obligations, 1 ^{er} nov. 1948—1 ^{er} nov. 1951.....	1 3/4	100-00	1-750	—	250,000,000	250,000,000
Billets du Trésor, 1 ^{er} nov. 1948—1 ^{er} mai 1949.....	0/100	100-00	0-625	—	200,000,000	200,000,000
Billets du Trésor, 1 ^{er} mars 1949—1 ^{er} sept. 1949.....	3/4	100-00	0-750	—	550,000,000	550,000,000
Vendues au public—						
Obligations d'épargne du Canada, III ^e série (montant net), 1 ^{er} nov. 1948—1 ^{er} nov. 1958.....	2 3/4	99-375	2-820	236,064,000	—	236,064,000
Vendues aux provinces des Prairies—						
Obligations, 1 ^{er} juillet 1948—1 ^{er} juillet 1949.....	4	100-00	4	—	33,293,471	33,293,471
Totaux, obligations payables au Canada	236,064,000	2,233,293,471	2,469,357,471
Payables aux États-Unis						
Vendues à la Banque des importations et des exportations.....	2 1/2	100-00	2-500	90,000,000	—	90,000,000 ²
Vendues à des sociétés d'assurance, 1 ^{er} août 1948—1 ^{er} août 1963.....	3	99-90	3-010	10,000,000	140,000,000	150,000,000 ²
Totaux, obligations payables aux États-Unis	100,000,000	140,000,000	240,000,000
Totaux généraux, 1949	336,064,000	2,373,293,471	2,709,357,471

¹ Outre l'intérêt, des frais d'attribution au montant de 0-5 p. 100 sont perçus à l'égard de la partie non utilisée du prêt consenti par la Banque des exportations et des importations. ² Payable en dollars américains.

Dettes garanties.—En plus de sa dette directe, déjà étudiée, le Canada a aussi de lourdes obligations indirectes découlant principalement de la garantie, par le gouvernement fédéral, des obligations des chemins de fer formant aujourd'hui le réseau national et de leurs extensions subséquentes. A celles-là viennent s'ajouter d'autres obligations indirectes moins considérables découlant de la garantie, par le gouvernement, des obligations des services des Paquebots Nationaux et des commissions de port émises principalement aux fins d'améliorer les ports. Depuis 1932, certains prêts bancaires ont été garantis en vertu des différentes lois de secours. Avec l'entrée en affaires de la Banque du Canada le 11 mars 1935, la garantie (autorisée par l'article 27 (6) de la loi de la Banque du Canada) du dépôt que chaque banque à charte doit maintenir à la Banque du Canada est entrée en vigueur. Cette garantie devra être invoquée "si les biens et l'actif de la Banque ne suffisent pas à acquitter ses dettes et engagements, et que la Banque suspende le paiement de l'une quelconque de ses obligations".